

**Sommaire:****Mot du Maire:.....p1**

Paroles d'associations.....p2 à 4

Correspondant défense .....p4

Bien vivre ensemble.....p5

Recette .....p7

Commémoration.....p7 à 9

Informations pratiques.....p10

Carnaval.....p11 à 12

**MOT DU MAIRE**

Un budget municipal est l'outil annuel qui permet d'anticiper les recettes et les dépenses de la commune, afin de gérer au mieux les finances publiques dans l'intérêt collectif.

Le budget constitué de deux sections, est bâti selon un des principes de base : l'équilibre.

- La section investissement qui regroupe les opérations visant à réaliser les équipements publics et les investissements nécessaires à la commune (voirie, bâtiments et aménagements publics, remboursements d'emprunts).

- La section de fonctionnement contient les crédits nécessaires permettant de répondre aux besoins des services de la commune, l'entretien des bâtiments, la voirie, matériels et les salaires.

L'action publique doit être tournée vers un triple objectif :

- maîtriser la pression fiscale,
- attirer les investisseurs privés sur nos communes pour dynamiser l'action économique et l'emploi,
- préserver la qualité du service public rendu aux habitants.

Mais, l'enjeu majeur des mois qui viennent, c'est 28 milliards de baisse des dotations programmées sur 3 ans par l'état jusqu'en 2017.

En effet, la baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat) une recette essentielle de la commune, plus importante chaque année, moins 58 000 € pour 2015.

En contrepartie, les charges augmentent : le F.P.I.C. (Fond de Péréquation des Ressources Intercommunales, aide aux communes les plus pauvres) : 32 000 € auxquelles s'ajoutent les charges assurées précédemment par l'état. Les difficultés pour l'obtention de subventions, autant d'éléments qui pèsent sur notre budget.

Il devient difficile de dégager des recettes suffisantes pour couvrir nos investissements (salle polyvalente, voiries, enfouissement des réseaux, entretien du patrimoine...)

L'impôt local est un impôt injuste car il ne tient pas compte de la réalité des conditions de vie de nos concitoyens.

Nous sommes tous conscients des difficultés actuelles.

Il est de mon devoir de maîtriser nos charges de fonctionnement,

Il est de mon devoir de maîtriser la pression fiscale (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non-bâti). Nous ferons notre possible pour maintenir celle-ci à un niveau raisonnable.

Avec la suppression progressive des aides de l'état, une page nouvelle s'ouvre à nous.

Sûr de votre compréhension.

Patrice MOUSEL



Resp. publication : Mousel P

Conception et réalisation :

Doussaint N Caillot J

Desenpart A Griffon P

Leroy H Poinot Jm

Secrétariat Mairie:

1 rue des vagériaux

51110 Warmeriville

Tél : 03 26 03 32 04

Courriel :

[mairie.warmeriville@orange.fr](mailto:mairie.warmeriville@orange.fr)

Site internet : warmeriville.fr

Edité en 950 exemplaires

## Foyer Volume

### Démonstrations

Lors du carnaval du 12 avril sur la place de la Mairie, vous pourrez découvrir ou redécouvrir à travers différentes démonstrations plusieurs activités du Foyer Volume:

- Florence et ses groupes de danse.
- Les Patrice(s) et Patricia et leurs danseurs COUNTRY.

\*\*\*\*\*

Lors de l'audition musicale du 19 avril (au Centre Associatif l'après-midi), les professeurs de musique vous présenteront le travail des enfants de l'éveil musical, les élèves de l'école de musique (clavier, batterie, guitare, basse). L'entrée est gratuite!

Nous vous attendons nombreux!

### D'autres activités?

Vous avez besoin de vous poser?  
Nous vous proposons alors de rejoindre:

- le lundi matin l'atelier peinture
- le lundi après-midi l'atelier créatif
- le lundi soir les joueurs de tarots
- les mardis et jeudis en fin d'après-midi le club informatique. Pas besoin d'être un informaticien confirmé, chacun est pris en charge à son niveau.

Rappel: sur simple présentation de leur

Site internet: [www.foyer-volume.fr](http://www.foyer-volume.fr)  
Horaires d'ouverture secrétariat:  
Mercredis et vendredis matin (9h/12h)

### Renforcement musculaire

Plusieurs personnes nous l'ont demandé.

Carole devrait nous rejoindre à la rentrée pour un nouveau créneau le jeudi soir.



### « A chacun son trail »

Objectif: permettre à une personne à mobilité réduite de participer à des compétitions de course sur route ou nature grâce à une "joëlette" conduite par au moins deux personnes selon le type de terrain, le dénivelé et la distance à parcourir.



Courses prévues (sous réserve d'acceptation par les organisateurs) :

- 25 mai - JUNIVILLE - 10 KM
- 20 juin - VILLERS ALLERAND - 8K400
- 5 juillet - ATTIGNY - 10 KM
- 15 août - FLIZE - 10.5 KM
- 13 septembre - CHARLEVILLE MEZIERES - 10.5 KM
- 20 septembre - TINQUEUX - 7 KM
- 4 octobre - SEDAN CHARLEVILLE - 24.3 KM

### Renseignements :

Mr DUBOIS Thierry  
06 50 56 25 91

## Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale est ouverte toute l'année aux horaires habituels:

- les samedis de 10h30 à 12h
- les mercredis de 13h30 à 14h30

Prêts entièrement gratuits.  
Venez nous rendre visite!

Sur appel au 03-26-03-32-56, des livres peuvent vous être apportés chez vous.

Des livres large vision sont à votre disposition.



## RALLYE SPORT WARMERIVILLE



### Hommage à Guy LECOMTE

Guy a toujours fait partie du Rallye Sport de Warmeriville.

Pendant de nombreuses années, il a été joueur, juge de touche puis dirigeant. Il s'est occupé des vestiaires, du traçage des terrains, et de la buvette avec sa femme Dolly.

Avec l'âge, il a dû arrêter son activité au sein du club. Il a été très heureux qu'on lui organise une belle fête pour son départ. Cependant, il s'intéressait toujours à la vie du club en suivant les résultats des matchs.

C'est avec une très grande émotion que nous avons appris son décès le 13 décembre 2014.

***Le Président, ainsi que les dirigeants du club, présentent à son épouse Dolly, à ses enfants leurs sincères condoléances.***

---

Mme JACQUART Annie 06/62/68/24/47	<a href="mailto:cjaj@hotmail.fr">cjaj@hotmail.fr</a>
Mme BIANCHI Esther 06/35/15/39/82	<a href="mailto:esther.benoit@live.fr">esther.benoit@live.fr</a>
M BAYEN Fabrice 06/20/86/24/74	<a href="mailto:fabrice5162@gmail.com">fabrice5162@gmail.com</a>
M MASSICOT Fabien 07/86/96/82/38	<a href="mailto:fmass2@free.fr">fmass2@free.fr</a>
M DRIOUT Stéphane 03/26/04/00/29	<a href="mailto:sdriout@wanadoo.fr">sdriout@wanadoo.fr</a>

**Site du club : [rs.warmeriville@ligue-ca.fr](mailto:rs.warmeriville@ligue-ca.fr)**

**Tournoi de l'école de football le lundi de Pentecôte (25 mai 2015)**

## Ecole du Val des Bois

Samedi 28 mars aura lieu la matinée Portes-Ouvertes du Val des Bois, de 9h à 13h.

Venez découvrir le travail mené sur le thème de la Paix, rencontrer les enseignantes, envisager la rentrée de votre enfant pour la rentrée 2015 (il ne reste plus que 6 places en petite section). L'association des Parents d'élèves vous offrira un café pour vous accueillir. Parents actuels ou nouveaux arrivants, vous êtes tous les bienvenus!

-la Célébration de Pâques se déroulera à l'église lundi 13 avril à 10h. Tous les paroissiens sont invités à nous rejoindre.

-dimanche 28 juin : l'évènement incontournable de l'année: la Kermesse ! Venez nombreux participer à la Célébration le matin, au repas le midi, assister aux danses des enfants et profiter des nombreux stands jusqu'au soir. Le thème sera communiqué ultérieurement.

Nous vous attendons!

Mme I. WITKOWSKI

Chef d'établissement de l'école

## CORRESPONDANT DEFENSE



### QUI?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

### POURQUOI?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

### COMMENT?

-A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants :

- pièce d'identité
- livret de famille

Le Conseil Municipal a dénommé les bâtiments de l'ancienne école maternelle et de l'ancienne école des garçons:

**« l'Espace Culturel et Sportif Le Figuier »**

Ce lieu rassemble la salle d'exposition, la salle de réception, la Cour et le Préau, les salles d'activités du Foyer Volume.

**PENSEZ-Y!**

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie avec leur livret de famille



**PLU**

**Le PLU** est en cours de procédure de modification. Une enquête publique est nécessaire. Elle se déroulera avant les grandes vacances.

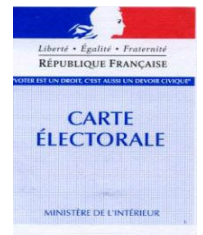
**Elections**

Départementales

22 et 29 mars

Régionales

En décembre 2015



**Stationnement gênant**

Notre village grandit, c'est très bien ainsi.

Nos enfants empruntent les bus. Ces derniers rencontrent de grosses difficultés lorsqu'ils doivent prendre les virages à certains endroits. Pensez aux chauffeurs.

**Evitez de stationner le long des bandes jaunes.**

**JARDINS FAMILIAUX**

Suite à un désistement, un jardin familial est disponible.

S'adresser en

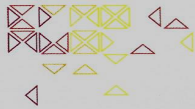


**NUISANCES SONORES**

**Les beaux jours arrivent!**

**Vous allez vivre dehors: soyez discrets!**

**Pensez au voisinage.**



## Construisons l'avenir du Bassin Rémois

# 1<sup>ère</sup> réunion publique



**JEUDI 23 AVRIL 2015 A 19H30  
MAIRIE DE BAZANCOURT**

*Le SCoT porte sur l'aménagement du territoire en  
matière de logement, d'économie, de mobilité,  
de services, d'environnement ...*



### Recette

### GATEAU REMOIS AUX AMANDES

Pour 6 personnes  
Préparation: 15 mn  
Cuisson : 20 mn

#### INGREDIENTS:

20g d'amandes en poudre  
3 œufs  
Vanille en poudre  
70g de beurre  
12 biscuits roses écrasés  
165g de sucre  
1 zeste de citron

Travaillez les jaunes d'œufs avec le sucre et le zeste de citron en pommade. Ajoutez la poudre de Biscuits Roses, la poudre d'amandes et le beurre légèrement fondu. Travaillez-le encore au moins 5 mn pour obtenir une consistance onctueuse.

Ajoutez les blancs battus en neige ferme.

Mélanger l'ensemble puis disposez dans un moule rond.

Cuire à feu doux Th 6 (180°)

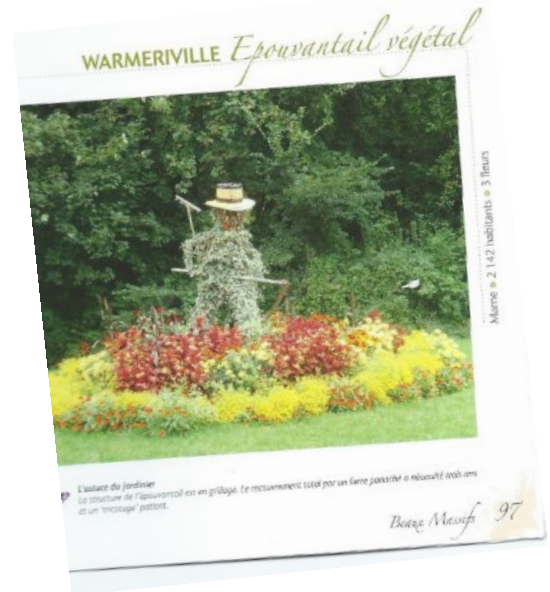


## Fleurissement

Notre village a été cité dans « Les cahiers du Fleurissement », magazine de l'aménagement et de l'embellissement du cadre de vie.

Cette sélection nationale est une reconnaissance du travail de nos jardiniers municipaux.

Voir p97 Warmeriville l'Épouvantail Végétal (consultable en mairie)



## Commémoration 1914-1918

*Le caporal Henry Floch était greffier de justice. Il est un des « Martyrs de Vingré » ,*

Ma bien chère Lucie,

Quand cette lettre te parviendra, je serai mort fusillé.

Voici pourquoi :

Le 27 novembre, vers 5 heures du soir, après un violent bombardement de deux heures, dans une tranchée de première ligne, et alors que nous finissions la soupe, des Allemands se sont amenés dans la tranchée, m'ont fait prisonnier avec deux autres camarades. J'ai profité d'un moment de bousculade pour m'échapper des mains des Allemands. J'ai suivi mes camarades, et ensuite, j'ai été accusé d'abandon de poste en présence de l'ennemi.

Nous sommes passés vingt-quatre hier soir au Conseil de Guerre. Six ont été

condamnés à mort dont moi. Je ne suis pas plus coupable que les autres, mais il faut un exemple. Mon portefeuille te parviendra et ce qu'il y a dedans. Je te fais mes derniers adieux à la hâte, les larmes aux yeux, l'âme en peine. Je te demande à genoux humblement pardon pour toute la peine que je vais te causer et l'embarras dans lequel je vais te mettre ...

Ma petite Lucie, encore une fois, pardon.

Je vais me confesser à l'instant, et espère te revoir dans un monde meilleur. Je meurs innocent du crime d'abandon de poste qui m'est reproché. Si au lieu de m'échapper des Allemands, j'étais resté prisonnier, j'aurais encore la vie sauve. C'est la fatalité.

Ma dernière pensée, à toi, jusqu'au bout.  
Henry FLOCH

## **Recueil de lettres d'une femme de poilu**

### **2e extrait: (le 1er est paru dans le clair et net 51)**

Vendredi 4 Septembre 1914

Les Prussiens sont à Reims. C'est à n'y pas croire. Ils sont invincibles pour aller si vite en chemin. Je me vois encore hier : un camionneur de la maison Lamorre, en venant chez nous l'après-midi me dit : « Je me sauve vivement. J'ai peur, on a déjà vu une patrouille allemande. Je préfère être chez nous que dans la rue. Je n'ai qu'un conseil à vous donner: fermez votre magasin ».

Si la circonstance n'avait pas été si grave, je lui aurais bien ri au nez. Mais est-ce que l'on peut rire en ce moment? Enfin je vois que la peur gagne tout le monde. Beaucoup sont déjà partis et ceux qui peuvent encore le faire se sauvent. Mais puisque Reims sera ville ouverte, pourquoi fuir? Nous n'aurons à subir que leur passage et puis advienne que pourra.

Je me disais tout cela mais avec ces fourbes là, on devrait s'attendre à tout. Donc aujourd'hui j'avais ouvert comme d'habitude. Régina était partie promener André. Je lui avais toutefois recommandé de ne pas s'attarder, quand tout à coup à 10 heures moins le quart un bruit épouvantable ébranle l'air. On se regarde et aussitôt un deuxième et puis ensuite sans arrêt.

Quelques passants nous disent « Ce n'est rien, on fait sauter les ponts ». Mais Régina revenant en courant me dit: « Papa va venir te chercher, ce sont les Allemands qui bombardent ». Ainsi c'était ville ouverte et ils nous faisaient la guerre!

En effet ton papa lui-même accourt. Il était tombé des obus sur la ferme des Anglais. « Fermez tout de suite, me dit-il, et partez ». J'ai pris mon argent et nous nous sommes rendus chez Pommery où nous avons été à l'abri. Mais le bombardement cessa et nous pûmes revenir.

Le Maire à cette occasion a été d'un dévouement admirable. Mais il y avait eu des victimes, beaucoup même. La maison où demeure Charles Glatigny a été démolie complètement et devant ont été tuées Mme Aumêt, ses deux fillettes et sa mère. Le mari est à la guerre ; quand il apprendra cette triste nouvelle ...

Enfin tout est rentré dans le calme. Le Maire donne l'ordre que tous les magasins soient ouverts et il invite la population au calme. Les Allemands prennent des otages. Voici déjà une journée de passée. Seront-ils longtemps à nous ennuyer de leur présence? L'artillerie loge au 16<sup>e</sup> et l'infanterie au 22<sup>e</sup>.

Mon Charles, rassure toi. Ta petite femme est forte et surtout n'a pas peur. Bons baisers et à toi toujours. Ta Juliette.



*Nous tenons à remercier Mme Jonval pour son autorisation de diffusion. Il s'agit de lettres de sa grand-mère.*





## Morts pour la France

(premier trimestre 1915)

PELTIER Camille Désiré 01 février 1915

BRIMONT Paul 06 février 1915

PHILIPPOT Camille Arthur 24 février 1915

DARDART Maurice Albert 12 mars 1915

JUPIN Léon 19 mars 1915

HENNEQUIN Louis Jules 20 mars 1915

GOBINET Antoine Charles 27 mars 1915

*Nous rendrons ainsi hommage à chaque édition du Clair et Net à ces soldats morts pour la France.*

Médecins : Dr Damien Moreau 03 26 03 86 68

Dr Delphine Demorgny 03 26 03 59 59

Chirurgiens-dentistes : Dr Damien Talleux / Dr Clémentine Despres 03 26 03 80 52

Kinésithérapeutes : M. Fabrice Borel/ Mme Lefort-Pocquet 03 26 03 32 88

Infirmières :

Mme Sidonie Delangle 06 09 52 07 82

Mme Stéphanie Leroy 06 11 45 35 73

Mme Virginie Roesch 0698743755

Orthophoniste: Mme Ségolène Dufrénois 03 26 03 50 60

Taxis : Les taxis Zoé : 03 26 03 38 15 ou 06 72 32 57 00

### Agenda

12 avril	Carnaval
19 avril	Audition musicale au Centre Associatif
8 mai	Cérémonie officielle et repas républicain
16 et 17 mai	Fête patronale
25 mai	Tournoi de l'école de football au stade
06 juin	Fête de la musique sur la place
07 juin	Marche gourmande
13 juin et 14 juin	Meeting Tuning au stade
18 juin	Cérémonie officielle
20 juin	Kermesse Ecole publique à l'école La Doline
20 juin	Feux de la St Jean au stade
28 juin	Kermesse Ecole du Val des Bois à l'école
13 juillet	Retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal au stade
14 juillet	Fête nationale
29 août	Tournoi de tennis au stade

### PROVERBE

*Papa, quel est mon ami ?*

*Celui que ta peine afflige.*

### Carnaval d'antan...

Autrefois, le cycle de carnaval pouvait commencer très tôt, dès la mi-janvier par suite de la mobilité de Pâques. La première de ces manifestations était la coutume du cornage des cocus. Bien qu'interdite par l'Eglise puis par les pouvoirs civils, elle s'est encore pratiquée il y a une cinquantaine d'années. Cet opprobre n'avait de raison d'être que si les « prévenus » étaient légalement mariés. Le fait pour l'un des conjoints d'avoir des liaisons avec une personne célibataire n'était pas considéré comme adultère. D'autre part, il était nécessaire qu'à un moment donné l'un des partenaires se fâche sinon cela n'entraînait aucun scandale puisque cela sous-entendait qu'il y avait entre eux un accord tacite.

L'affaire commençait par un charivari. Les jeunes gens, équipés de trompes de bois, les cornes de cocus fabriqués par le sabotier, se réunissaient à minuit, en secret, auprès des domiciles des couples incriminés. Au signal convenu, chaque groupe faisait entendre, alternativement, tout le vacarme possible en soufflant dans les cornes et en frappant sur les chaudrons puis, silencieusement disparaissaient dans la nuit. Ce tapage se reproduisait jusqu'au Lundi gras, jour de la confection des mannequins censés représenter les « prévenus ». Ces mannequins de paille étaient doublés par des personnages habillés et grimés de même façon qui devaient animer le cortège carnavalesque. Selon les lieux, les cocus étaient trainés au bout d'une corde ou promenés montés à rebours sur des ânes. Ce terme de cocus couramment employé apparaît impropre car l'objet de la vindicte n'est pas la personne trompée mais celle qui trompe ...

Le jour du Mardi gras, le cortège parcourt la rue. À chaque halte, une chanson satirique de circonstances est reprise en cœur par la foule. En fin de journée, un tribunal condamne les cocus à être brûlés, en effigie, une occasion de danser autour du bûcher ...

S'il existe, en Champagne, plusieurs variétés de carnivals locaux, la tradition des chienlits du Mardi gras y est partout reconnue. Ce sont des personnages, adultes ou enfants, qui, masqués ou grimés et vêtus d'oripeaux, parcourent les rues du village en quête de victuailles et surtout de l'argent. Les habitants leur offrent également des beignets de carnaval: nouets, merveilles, crotte d'âne ou pets de nonne ...

L'un des plus importants carnivals de Champagne se déroulait anciennement le jour du mercredi des cendres à Wassy, en Haute Marne. Stoppé par les guerres, abandonné en 1947, il a repris vie depuis 1979.

Bien que laissant libre cours à l'imagination des participants, la confrérie de carnaval s'est toujours efforcée d'encadrer la manifestation afin d'en maintenir les personnages de tradition mais aussi d'en limiter les excès toujours possibles en période trouble. Ce fut le cas notamment à la veille de la Révolution de 1789. En tête du cortège, 3 tambours battent le Don déguédon dondon. Précédés des gens d'armes portant pertuisanes de bois et costumés en manière moyenâgeuse. Viennent ensuite empereur Carême, marquis de Beurre Salé, vicomte des Morues et baron des Jours Maigres entourés de pages et de hérauts. Puis le Tribunal, (juges, avocats, inquisiteurs, bourreaux) conduit le bonhomme Mardi gras, un géant d'osier d'environ 3 mètres de haut. Ce mannequin n'est jamais brûlé. On lui substitue en dernier instant un autre mannequin bourré de paille et d'artifices.



La gent ecclésiastique suit.

L'ours, annonciateur du renouveau, les animaux du carême (cochon, bœuf, veau, mouton) et les personnages de légende (Mère Leurette, Ribaude, Niais, ....) ainsi que les personnages de la Comédia Del Arte ferment le cortège officiel.

Les chienlits prennent la suite. Ce sont soit des individuels soit, de plus, en plus des associations. Jusqu'au XIX siècle, les paillasses (personnages vêtus de toile à matelas remplie de paille), armés de gourdins, passaient dans la nuit du lundi au mardi, frappaient aux portes en annonçant la mort du Mardi Gras.

S'en suit la mi-carême qui rompt le jeûne et l'abstinence imposés. La corporation des bouchers promenait le boeu-gras, orné de fleurs et de rubans, sabots et cornes dorés précédée par des fanfares vêtues de costumes de couleurs vives qui jouaient des mirlitons de fantaisie.

La viande de l'animal était ensuite offerte aux indigents et aux hospices.

## ***RENDEZ-VOUS AU CARNAVAL DE WARMERIVILLE LE DIMANCHE 12 AVRIL !!!***

### **Programme**

**Départ du défilé à 14h30** rue des Censes (au niveau de l'arrêt de bus)

**Rue des Remparts, Rue Ste Marguerite, Rue du Moulin, Rue Flandres Dunkerque, Rue de l'Eglise St Martin, Rue du 11 Novembre, Rue des Marais, Avenue du Val des Bois, Rue des Vagériaux.**

**Arrivée sur la Place de la Mairie.**

**Avec la participation :**

**des GILLES et PIERROTS    LES JOYEUX CHAMPETRES**

**LES MAJORETTES DE REIMS**

**Le GROUPE FOLKLORIQUE PORTUGUAIS DE REIMS**

**DEMONSTRATIONS DE DANSES ( COUNTRY et FLO and Co)**

**Buvette sur place.**



***ENFANTS MAIS AUSSI PARENTS,  
VENEZ DEGUISES!!!***